NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE

LONDRES.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL.

BENJ. HOLMES, Ecr., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE, Ecr. | E. R. FABRE, Ecr.
H. L. ROUTH, Ecr. | W. LUNN, Ecr.

MEDECINS CONSULTANS.
F. T. BADGLEY, Ecr., M. D.
H. PELTIER, Ecr., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GENER. POUR L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LE avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sureté des assurés et de la société el peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés:

2°. L'assuré a droit d'*emprunter du Bureau* les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas a craindre forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles

1°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être *payés*, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3°. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4°. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assués, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaitre annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5°. On allouera 30 jours de grâce pour le payemen annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le payement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce payement annuel aurait dû être fait.

6°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été etabli EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-bas, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultans se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans référence ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNEUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX.
EDINBURGH.... 1, RUE ST. GEORGE.
MONTRÉAL..... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA.
BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N°. 49, MONTRÉAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER McGILL, Président de la Banque de Montréal.
D. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.
ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.
CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.
L'HONORABLE J. McCORD.
L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.
B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banques du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.
JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.
ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par ava ses fondateurs.

Le nombre de ceux qui, au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sureté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une *compagnie* locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable et aires en

On obtiendra toutes les informations nécess de la s'adressant au Directeur ou à tout autre agent Compagnie.

A. DAVIDSON PARKER,
Directeur pour le Canada.

ARCHITECTURE.

CARGE, SH. BAILL architecte, au vieux Louis, châte au St. Haute-Ville, Québec.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£50,00.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, Ecr., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BORRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.
Directeurs.
WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—*Agent*—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, Ecr. *Melbourne*—Thos. Tait, Ecr.
St. Andrews—Frank Farish, Ecr. *St. Hyacinthe*—Boucher de la Bruyere, Ecr.
St. Johns—Charles Pierce Ecr. *Trois-Rivières*—John Robertson, Ecr.
Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr. *Hawksbury*—Georges Hamilton, Ecr.
Stanstead—F. Judd, Ecr. *Dunham*—Wm. Baker, Ecr.
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des *Annuités* ou des *Réversions* de toute espece, comme aussi des Survivances et des Dotations.

Fn sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre *une réduction très-considérable du coût*, en garantissant des assurances, des survivances et des donations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉES augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la *Compagnie*; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le systeme de *demi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance *pour la vie, sans participation, et demi-crédit*, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés *avec participation* auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.

Age actuel du assuré.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres *renseignements relatifs au systeme* de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibernum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désireraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

JH. ROY.

Montréal 27 septembre 1849.

EAU PLANTAGENET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a appointé M. Jos BÉRIAU, Marchand Grocer, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE *Agent.*

Montréal, 26 octobre 1849.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos.
Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce.
Quatre livres des Commentaires de César.
Cicéron sur la *Vieillesse*.
Cicéron sur l'*Amitié*.
Vie d'Agricole, par Tacite.
Prix 6s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poësie contient:

Les 3 premiers Livres de l'Enéide.
Les Géorgiques de Virgile.
Les Odes d'Horace.
Les Fastes d'Ovide.
Prix 5. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s 6d. ou 1s 9d.

ARMOUR et RAMSAY.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS D'EGLISES

Messieurs les Syndics de la nouvelle Eglise de Saint-Césaire, comté de Saint-Hyacinthe, recevront des soumissions pour achever les tours et les clochers de la dite Eglise de ce jour au commencement d'avril prochain. Les ouvriers qui désirent entreprendre ces ouvrages pourront examiner le modele en bois et le plan sur papier, faits par M. Morin, Architecte, résidant à Montreal, et qui sont ci et en Monsieur.

Celui qui suggérera la maniere la plus solide, la plus conforme aux regles de l'art, de parachever les tours et les clochers de la dite Eglise, et qui donnera les meilleures garanties, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions, suggestions, et plans devront être adressés francs de port au soussigné.

St. Césaire, 5 Mars 1850

L. TURCOT, PTRE.

BUSTE DE

MGR. DE MONTREAL,

LE Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.

Ce Buste est de grandeur naturelle et à fait l'admiration des *Connaisseurs par sa ressemblance* parfaite.

Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc.

P. E. PICAULT.

Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours.

☞ Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS JESUS en cire, de differentes grandeurs pour Eglises et Chapelles, etc.

Montréal, 23 Octobre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION

ET LE

78ME ANNIVERSAIRE

DE LA

REV. MERE POUVELLE,

(DÉCÉDÉE LE 23 DEC. 1771) FONDATRICE ET PREMIERE SUPERIEURE DES SOURS DE LA CHARITÉ, DITES SŒURS GRISES, DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.

A vendre à ce Bureau
Montréal, 28 Décembre, 1849.

MANUEL

DES

Societes de Temperance

DEDIE

A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHINIQUY, PTRE.

LE soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture

J.-BTE. ROLLAND.

Monteal, 28 décembre, 1849.

College de Bytown.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres colléges. Outre le latin et les autres études classiques, l'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies *ad hoc*; le reste du temps se passe au collége.

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quartier.

Bytown, 3 septembre 1849.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau:

Adresses,
Etiquettes,
Billets d'Invitation,
Lettres funeraires
Et JOBS de toutes façons;

S'adresser à

JOSEPH RIVET.

Imprimeur des *Mélanges Religieux*, rue St. Denis près de l'Evêché.

Montréal, 21 septembre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

COUR du BANC de la de REINE.		JANV.	FEVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOUT.	SEPT.	OCTO.	NOV.	DEC.
Comme Cour d'Appel...	Québec.....	7-18	—	—	—	—	—	1-12	—	—	—	—	—
	Montréal....	—	—	1-12	—	—	—	—	—	—	1-12	—	—
Comme Cour Criminelle.	Québec.....	20-	—	—	—	—	—	14-	—	—	—	—	—
	Montréal....	—	—	14-	—	—	—	—	—	—	14-	—	—
	Trois-Riv...	—	2-	—	—	—	—	—	—	11-	—	—	—
	Sherbrooke..	—	12-	—	—	—	—	—	—	1-	—	—	—
COUR SUPERIEURE. (*a*)													
Québec et Montréal.		—	—	—	1-20	—	—	—	—	1-20	—	—	1-20
Trois-Rivières		—	12-25	—	—	—	1-14	—	—	—	—	1-14	—
Sherbrooke.....		20-31	—	—	—	—	—	16-27	—	—	—	—	—
COUR DE CIRCUIT. (*b*)													
District de Québec.	Quebec *									19-28			
	Rimouski.....	19-28	—	—	—	19-28	—	—	—	—	—	—	—
	Kamouraska..	—	1-10	—	—	—	1-10	—	—	—	1-10	—	—
	St. Thomas...	—	13-22	—	—	—	13-22	—	—	—	13-22	—	—
	Leeds.....	—	16-25	—	—	—	19-28	—	—	—	20-29	—	—
	Beauce	—	—	1-10	—	—	—	1-10	—	—	—	1-10	—
	Lotbinière.....	—	—	13-22	—	—	—	13-22	—	7-16	—	13-22	—
	Portneuf.....	7-16	—	—	—	7-16	—	—	—	—	—	—	—
	Saguenay.....	—	—	1-10	—	—	—	1-10	—	—	1-10	—	—
	Chicoutimi ‖												
	Montréal *												
	Berthier.....	21-30	—	—	—	21-30	—	—	—	21-30	—	—	—
	L'Assomption	—	—	1-10	—	—	—	1-10	—	—	—	1-10	—
	Terrebonne...	—	—	12-21	—	—	—	12-21	—	—	—	12-21	—
	Deux-Montag	7-16	—	—	—	7-16	—	—	—	7-16	—	—	—
District de Montréal.	Ottawa.....	20-29	—	—	—	20-29	—	—	—	20-29	—	—	—
	Vaudreuil	—	—	—	—	—	—	1-10	—	—	—	1-10	—
	Beauharnois ..	—	—	1-10	—	—	—	12-21	—	—	—	12-21	—
	St. Jean	—	10-19	12-21	—	—	10-19	—	—	—	10-19	—	—
	Missisquoi....	—	21-30	—	—	—	21-30	—	—	—	21-30	—	—
	St. Hyacinthe.	—	10-19	—	—	—	10-19	—	—	—	10-19	—	—
	Richelieu.....	—	21-30	—	—	—	21-30	—	—	—	21-30	—	—
District des Trois Rivières.....	Trois-Rivièr †												
	Sherbrooke‡												
District d St François...	Richmond...	—	—	10-19	—	—	—	—	—	10-19	—	—	—
	Eaton.....	—	—	—	—	1-10	—	—	—	—	—	1-10	—
	Stanstead ..	—	—	—	—	15-24	—	—	—	—	—	15-24	—

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisnés.—*La Cour Supérieure.*—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisnés.—*La Cour de Circuit.*—Neuf Juges.

(*a*) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes expartes, motions, etc.

(*b*) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel.

* La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

† La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivieres, devra siéger aux Trois-Rivieres, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

‡ La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

‖ La Cour de Circuit, de Circuit pour le Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

TABLISSEMENT DE RELIEURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, tellesque Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin.

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St Vincent vis-a-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in- 8
Do do do in-12
Do do do in-18
Do des Ecoles chrétiennes in-12
Gymnase moral, in-12
Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36
Do des petits enfans in-32
Do des enfans pieux, in-32
Do de l'enfance chrétienne, in-18
Do Morale et Littéraire, in-12
Do Instructive et amusante, in-18
Do Catholique de Lille, in-18
Etc., etc., etc.

—AUSSI:—

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.

LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS.

E. R. FABRE et Cie.

Rue St. Vincent, No. 3,
21 mai 1849.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

Pour 1850,

A vendre chez

L. R. FABRE ET CIE.
St. Vincent, No. 3.

16 nov 849.

ATTENTION!!!

A VENDRE,

A L'EVECHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE,

Neuvaine pour se préparer a la Fete de la naissance de V. S. J. C.

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome.

PRIX: Un Ecu la Douzaine.

Montréal, 14 décembre 1849.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à

J. B. THOMAS.

Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.

Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc

Coin des rues Dorchester et Sanguinet.

Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR, Notaire, No. 16, rue St. Vincent.

Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES *MELANGES RELIGIEUX* se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part.

Les *MELANGES* ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux *Mélanges* doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc doivent être adressées, francs de port, aux Editeur des *Mélanges Religieux* à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	£0 2 6
Chaque insertion subséquente	0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	0 3 6
Chaque insertion subséquente,	0 0 11
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne	0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0 0 1

☞ Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES *MELANGES RELIGIEUX*

Montréal, MM. FABRE, & CIE., libraire
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V
Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre Direct.
Rivière du Loup, M. L. BARIBEAU,
St. Athanase, M. H. AUBERTIN.

Bureau des *Mélanges Religieux*, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Evêché, coin des rues Mignonne et St. Denis

PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET, IMPRIMEUR.

RÉDACTEUR EN CHEF.
JOS. LAROCQUE, PTRE.